

Le Barreau demande le retour d'Abdelrazik

Hélène Buzzetti

Édition du samedi 06 et du dimanche 07 juin 2009

Le Devoir

Ottawa -- Le Barreau du Québec joint sa voix à ceux, de plus en plus nombreux, qui demandent que le gouvernement fédéral ramène au pays Abousfian Abdelrazik, ce citoyen canadien coincé au Soudan depuis six ans.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir le 15 mai dernier au ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, le bâtonnier du Québec qualifie d'«étrange» le fait que l'homme soit considéré comme une menace à la sécurité nationale alors qu'il séjourne depuis un an à l'ambassade du Canada à Khartoum. «Le Barreau s'interroge donc sur les motifs qui vous ont incité à déclarer M. Abdelrazik comme une menace à la sécurité nationale», écrit le bâtonnier Gérald R. Tremblay.

Le Barreau rappelle qu'aucune agence canadienne n'a inculpé cet homme de quoi que ce soit. Le Barreau cite aussi l'entrevue exclusive du Devoir avec l'ancienne Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Louise Arbour, qui demandait elle aussi le rapatriement de M. Abdelrazik.

«Le Barreau du Québec ajoute sa voix à celles demandant le rapatriement de M. Abousfian Abdelrazik et vous demande, Monsieur le ministre, de prendre les mesures nécessaires afin qu'il puisse rentrer au pays. Une fois qu'il sera de retour au pays, les autorités compétentes pourront alors prendre les mesures nécessaires si elles estiment que M. Abdelrazik représente un risque pour la sécurité nationale, comme elles le font dans d'autres cas depuis plusieurs années.»

Judi, la Cour fédérale du Canada a rendu une décision sans équivoque exigeant qu'un passeport d'urgence soit émis à M. Abdelrazik afin qu'il puisse prendre un vol le ramenant au Canada. Le juge Russel Zinn n'a pas mâché ses mots, soutenant que ce citoyen «est autant une victime du terrorisme international que ne le sont les innocents dont la vie a été fauchée par les récents attentats terroristes barbares». Le gouvernement conservateur dit encore étudier le jugement avant de décider comment y répondre.